

# Mesure de l’empreinte carbone du portefeuille de financement de Memo Bank

|   |          |
|---|----------|
| <b>1. Introduction</b>  | <b>1</b> |
| <b>2. Méthodologie</b>  | <b>2</b> |
| 1.2 Encours du crédit octroyé à l’entreprise cliente                                    | 2        |
| 1.2.1 Prêts moyen long-terme  | 2        |
| 1.2.2 Découverts  | 2        |
| 1.3 Émissions de CO2e de l’entreprise cliente   | 3        |
| 1.3.1 L’entreprise a un bilan carbone et possède des états financiers à jour            | 3        |
| 1.3.2 L’entreprise n’a pas de bilan carbone et possède des états financiers à jour      | 4        |
| 1.3.3 L’entreprise n’a pas de bilan carbone et ne possède pas d’états financiers à jour | 5        |
| <b>3. Résultats</b>   | <b>6</b> |
| 3.1. Émissions absolues et intensité carbone  | 6        |
| 3.2. Évolution par rapport à l’année précédente   | 6        |
| 3.3. Comparaison aux autres acteurs financiers  | 7        |
| 3.4. Prochaines étapes  | 8        |

## 1. Introduction

En février 2022, Memo Bank est devenu signataire du [Partnership for Carbon Accounting Financials \(PCAF\)](#), une initiative qui encourage les entreprises du secteur financier à mesurer l’empreinte carbone de leur bilan. Les établissements financiers s’engagent alors à mesurer l’empreinte carbone d’une classe d’actifs parmi :

1. Titres ou obligations d'entreprises cotées (*listed equity and corporate bonds*)
2. Titres non cotés ou prêts à des entreprises (*business loans and unlisted equity*)
3. Financements de projets (*project finance*)
4. Immobilier d'entreprise (*commercial real estate*)
5. Immobilier de particuliers (*mortgages*)
6. Prêts pour véhicules à moteur (*motor vehicle loans*)
7. Dettes souveraines (*sovereign debt*)

L'essentiel du bilan 2023 de Memo Bank se décompose en deux catégories :

1. Des financements octroyés à des entreprises sous formes de prêts ou de découverts ;
2. Des dépôts placés en Banque centrale ou auprès de banques partenaires.

L'empreinte carbone du bilan de Memo Bank concernera la seconde classe d'actifs du PCAF, à savoir les titres non cotés, les prêts à des entreprises (*business loans and unlisted equity*). À ce stade, il n'existe pas à notre connaissance de méthodologie pour mesurer l'empreinte carbone de dépôts replacés auprès de banques centrales ou de banques partenaires, qu'il s'agisse de compte à vue ou de comptes à terme.

Toutes les estimations réalisées ont été revues par le cabinet de conseil [Magelan](#). Elles incluent les scopes 1, 2 et 3.

## 2. Méthodologie

Le PCAF recommande d'utiliser la [formule](#) suivante pour calculer l'empreinte carbone liée au financement d'une entreprise :

$$\begin{aligned} & \text{Émissions de CO2e induites par le financement} \\ & = \text{Encours du crédit octroyé à l'entreprise cliente} \\ & \times \text{Émissions de CO2e de l'entreprise cliente} \\ & / \text{Total bilan de l'entreprise cliente} \end{aligned}$$

### 2.2 Encours du crédit octroyé à l'entreprise cliente

#### 2.2.1 Prêts moyen long-terme

Dans le cadre d'un prêt octroyé à une entreprise cliente, Memo Bank a pris le montant de l'encours du prêt à rembourser au 31/12/2023.

#### 2.2.2 Découverts

Dans le cadre d'un découvert octroyé à une entreprise cliente, le PCAF ne précise pas quel montant du découvert choisir. Plusieurs options s'offrent ainsi entre :

1. Le montant contractuel du découvert octroyé par Memo Bank ;
2. Le montant moyen du découvert utilisé par l'entreprise cliente ;

3. Le montant maximum du découvert utilisé par l'entreprise cliente ;
4. Le montant exact du découvert utilisé par l'entreprise cliente au 31/12/2023.

Pour des raisons pratiques et afin d'avoir une mesure conservatrice de son empreinte carbone, Memo Bank a choisi la première option. En cas d'augmentation significative du portefeuille de découvert, Memo Bank pourrait être amenée à privilégier la deuxième option.

## 2.3 Émissions de CO2e de l'entreprise cliente

Pour estimer les émissions de CO2e l'entreprise cliente, Memo Bank a choisi d'appliquer une méthode de calcul différente selon que :

1. L'entreprise a un bilan carbone et possède des états financiers à jour
2. L'entreprise n'a pas de bilan carbone et possède des états financiers à jour
3. L'entreprise n'a pas de bilan carbone et ne possède pas d'états financiers à jour

### 2.3.1 L'entreprise a un bilan carbone et possède des états financiers à jour

Le moyen le plus fiable d'estimer les émissions de CO2e d'une entreprise cliente est que cette entreprise ait réalisé son propre bilan carbone. Grâce au bilan carbone de l'entreprise cliente, Memo Bank peut calculer un facteur d'intensité bilanciel propre à l'entreprise cliente à savoir :

*Facteur d'intensité bilanciel propre à l'entreprise cliente*  
*= Émissions de CO2e de l'entreprise cliente*  
*/ Total bilan de l'entreprise cliente.*

Par exemple, si le bilan carbone d'une entreprise cliente est de 100 tCO2e, et que son total bilan est de 2 M€, le facteur d'intensité bilanciel propre à l'entreprise cliente est de :  
 $100 \text{ tCO}_2\text{e} / 2 \text{ M€} = 50 \text{ tCO}_2\text{e/M€}$

Memo Bank multiplie ensuite l'encours de financement par ce facteur d'intensité bilanciel propre à l'entreprise cliente pour obtenir les émissions induites par le financement. On obtient ainsi la formule suivante :

*Émissions de CO2e induites par le financement*  
*= Encours du financement octroyé à l'entreprise cliente*  
*x Facteur d'intensité bilanciel propre à l'entreprise cliente*

Au 31/12/2023, seule une entreprise du portefeuille de prêts de Memo Bank avait réalisé un bilan carbone complet (scope 1, 2, 3). En revanche, aucune entreprise du portefeuille de découvert n'a réalisé de bilan carbone. Cette méthode n'a donc été utilisée que pour une seule entreprise cliente.

Cette méthode de calcul correspond à la méthode 1.b du référentiel PCAF et aboutit à un résultat dont la qualité de données est évaluée à 2/5 (la note 1 correspond à une qualité de données très élevée tandis que la note 5 correspond à une qualité de données très faible).

### 2.3.2 L'entreprise n'a pas de bilan carbone et possède des états financiers à jour

Pour les entreprises n'ayant pas réalisé de bilan carbone, Memo Bank a estimé leurs émissions de CO2e à l'aide de facteurs d'intensité sectoriels. Ces facteurs sont fournis par le PCAF et se fondent sur le travail des équipes de la base de données publique [EXIOBASE](#). La base de données EXIOBASE est multi-pays et multi-sectoriel : elle propose ainsi pour chaque entreprise un facteur d'intensité selon son pays et son secteur d'activité.

Pour chaque secteur d'activité, EXIOBASE propose deux facteurs d'intensité :

1. Un facteur d'intensité sectoriel par chiffre d'affaires, c'est-à-dire les émissions de CO2e par million d'euros de chiffre d'affaires réalisé ;
2. Un facteur d'intensité sectoriel bilanciel, c'est-à-dire les émissions de CO2e par million d'euros au bilan.

Memo Bank a choisi d'utiliser le facteur d'intensité sectoriel par chiffre d'affaires uniquement lorsque :

- la date d'octroi du financement est *antérieure* aux derniers états financiers obtenus auprès de l'entreprise cliente ;
- le chiffre d'affaires de l'entreprise financée est supérieur à zéro.

Cette approche se veut volontairement conservatrice afin de ne pas sous-estimer les émissions de CO2e du portefeuille de financement de Memo Bank. En effet, certaines entreprises financées par Memo Bank sont en forte croissance : l'utilisation d'états financiers qui précèderaient l'année de l'octroi du financement amènerait à une sous-estimation significative des émissions de CO2e.

Avec cette approche, les émissions induites par le financement sont ainsi égales à :

*Émissions de CO2e induites par le financement*  
*= Encours du financement octroyé à l'entreprise cliente*  
*/ Total bilan de l'entreprise cliente*  
*x Chiffre d'affaires de l'entreprise cliente*  
*x Facteur d'intensité sectoriel par chiffre d'affaires*

Cette méthode de calcul correspond à la méthode 3.a du référentiel PCAF et aboutit à un résultat dont la qualité de données est évaluée à 4/5 (la note 1 correspond à une qualité de données élevée tandis que la note 5 correspond à une qualité de données faible).

### 2.3.3 L'entreprise n'a pas de bilan carbone et ne possède pas d'états financiers à jour

Pour toutes les entreprises restantes, Memo Bank a appliqué un facteur d'intensité sectoriel bilanciel à son encours de crédit. Avec cette approche, les émissions induites par le financement sont ainsi égales à :

$$\begin{aligned} & \text{Émissions de CO2e induites par le financement} \\ & = \text{Encours du financement octroyé à l'entreprise cliente} \\ & \times \text{Facteur d'intensité sectoriel bilanciel} \end{aligned}$$

Cette méthode de calcul correspond à la méthode 3.b du référentiel PCAF et aboutit à un résultat dont la qualité de données est évaluée à 5/5 (la note 1 correspond à une qualité de données élevée tandis que la note 5 correspond à une qualité de données faible).

### 2.3.4 Comparaison des méthodes utilisées

Afin d'évaluer le résultat issu de chaque méthode, nous avons appliqué chacune d'entre elles à l'unique entreprise de notre portefeuille qui avait réalisé son bilan carbone. Voici un tableau récapitulatif des résultats obtenus.

|                                    | <b>Méthode 1.b</b><br>Bilan carbone de l'entreprise | <b>Méthode 3.a</b><br>Facteur d'intensité sectoriel par chiffre d'affaires | <b>Méthode 3.b</b><br>Facteur d'intensité sectoriel bilanciel |
|------------------------------------|---|--|---|
| <b>Résultat</b><br>(scope 1, 2, 3) | 3 tCO2e   | 2 tCO2e  | 12 tCO2e  |

En résumé voici la répartition des méthodes de calcul utilisées sur l'ensemble de notre portefeuille de financement :

|                     | <b>Méthode 1.b</b><br>Bilan carbone de l'entreprise | <b>Méthode 3.a</b><br>Facteur d'intensité sectoriel par chiffre d'affaires | <b>Méthode 3.b</b><br>Facteur d'intensité sectoriel bilanciel |
|---------------------|---|--|---|
| Qualité des données | Élevée (2/5)  | Faible (4/5)   | Très faible (5/5)   |
| Prêts               | 6 %   | 37 %   | 57 %  |
| Découverts          | 0 %   | 50 %   | 50 %  |

## 3. Résultats

### 3.1. Émissions absolues et intensité carbone

Les émissions absolues induites par les financements octroyés par Memo Bank ont vocation à être intégrées au scope 3 du bilan carbone de Memo Bank. Au 31/12/2023, ces émissions sont estimées à 1274 tCO<sub>2</sub>e.

L'intensité carbone du portefeuille de financement permet de calculer les émissions de CO<sub>2</sub>e induites pour chaque million d'euro de financement octroyé. Cet indicateur permet de comparer les établissements financiers entre eux, indépendamment de la taille de leur portefeuille de financement. Au 31/12/2023, le facteur d'intensité carbone du portefeuille de financement de Memo Bank se situe à 117 tCO<sub>2</sub>e/M€.

La note de qualité des données évalue le niveau d'incertitude de l'estimation des émissions. Plus la note est proche de 1, plus les données sont fiables. Plus la note est proche de 5, plus l'incertitude est importante. Au 31/12/2023, la note de qualité des données est de 4,7 / 5.

| Scope | Financement | Montant des émissions de CO <sub>2</sub> e | Intensité carbone         | Qualité des données |
|-------|-------------|--|---------------------------|---------------------|
| 1+2   | Prêts       | 480 tCO <sub>2</sub> e                     | 42 tCO <sub>2</sub> e/M€  | 4,3 / 5             |
|       | Découverts  | 38 tCO <sub>2</sub> e                      | 91 tCO <sub>2</sub> e/M€  | 4,7 / 5             |
|       | Total       | 518 tCO <sub>2</sub> e                     | 44 tCO <sub>2</sub> e/M€  | 4,3 / 5             |
| 3     | Prêts       | 678 tCO <sub>2</sub> e                     | 60 tCO <sub>2</sub> e/M€  | 4,3 / 5             |
|       | Découverts  | 78 tCO <sub>2</sub> e                      | 184 tCO <sub>2</sub> e/M€ | 4,7 / 5             |
|       | Total       | 756 tCO <sub>2</sub> e                     | 64 tCO <sub>2</sub> e/M€  | 4,3 / 5             |
| 1+2+3 | Prêts       | 1157 tCO <sub>2</sub> e                    | 102 tCO <sub>2</sub> e/M€ | 4,3 / 5             |
|       | Découverts  | 116 tCO <sub>2</sub> e                     | 274 tCO <sub>2</sub> e/M€ | 4,7 / 5             |
|       | Total       | 1274 tCO <sub>2</sub> e                    | 108 tCO <sub>2</sub> e/M€ | 4,3 / 5             |

### 3.2. Évolution par rapport à l'année précédente

En 12 mois, tous les indicateurs liés aux émissions du portefeuille de financement ont diminué. Au total, le montant des émissions de CO<sub>2</sub>e a diminué de 17 %, tandis que l'intensité carbone des émissions a diminué de 12 %.

| Scope | Année | Montant des émissions de CO <sub>2</sub> e | Intensité carbone          | Qualité des données |
|-------|-------|--|----------------------------|---------------------|
| 1+2   | 2022  | 596 tCO <sub>2</sub> e                     | 47,8 tCO <sub>2</sub> e/M€ | 4,7 / 5             |

|       |           |            |                |         |
|-------|-----------|------------|----------------|---------|
|       | 2023      | 518 tCO2e  | 44 tCO2e/M€    | 4,3 / 5 |
|       | Évolution | -13 %      | -8 %           | —       |
| 3     | 2022      | 934 tCO2e  | 74,9 tCO2e/M€  | 4,7 / 5 |
|       | 2023      | 756 tCO2e  | 64 tCO2e/M€    | 4,3 / 5 |
|       | Évolution | -19 %      | -15 %          | —       |
| 1+2+3 | 2022      | 1530 tCO2e | 122,7 tCO2e/M€ | 4,7 / 5 |
|       | 2023      | 1274 tCO2e | 108 tCO2e/M€   | 4,3 / 5 |
|       | Évolution | -17 %      | -12 %          | —       |

### 3.3. Comparaison aux autres acteurs financiers

Avec un facteur d'intensité carbone estimé à 117 tCO2e/M€, Memo Bank serait en 2023 le meilleur établissement financier de la place. Et seuls deux établissements financiers affichent une intensité carbone proche:

- le Crédit Coopératif à 120 tCO2e/M€ ;
- la Nef à 121 tCO2e/M€.

Memo Bank tient toutefois à signaler que les évaluations de ces deux établissements ont été réalisées par des cabinets de conseil susceptibles d'utiliser d'autres référentiels de données ou de méthodes de calcul. Il est possible que les chiffres des uns et des autres soient légèrement surévalués ou sous-évalués. Dans cet exercice, il faut donc attacher plus d'importance aux ordres de grandeur qu'aux chiffres exacts.

Par ailleurs, les intensités affichées dans le tableau ci-dessous pour les autres acteurs financiers ont été réalisées de manière autonome par le cabinet de conseil Carbon4 Finance, et n'ont pas été validées officiellement par les établissements en question.

| Établissement financier | Intensité carbone | Intensité | Année | Cabinet de conseil |
|-------------------------|-------------------|-----------|-------|--------------------|
| Crédit coopératif       | 120 tCO2e/M€      | Faible    | 2021  | Carbon4 Finance    |
| La Nef                  | 121 tCO2e/M€      |           | 2020  | Carbon4 Finance    |
| Memo Bank               | 117 tCO2e/M€      |           | 2023  | Magelan            |
| Crédit Mutuel           | 387 tCO2e/M€      | Moyenne   | 2020  | Carbon4 Finance    |
| La Banque Postale       | 388 tCO2e/M€      |           | 2020  | Carbon4 Finance    |

|                  |              |        |      |                 |
|------------------|--------------|--------|------|-----------------|
| BPCE             | 423 tCO2e/M€ |        | 2020 | Carbon4 Finance |
| Crédit Agricole  | 519 tCO2e/M€ | Élevée | 2020 | Carbon4 Finance |
| BNP Paribas      | 535 tCO2e/M€ |        | 2020 | Carbon4 Finance |
| Société Générale | 635 tCO2e/M€ |        | 2020 | Carbon4 Finance |

L'ensemble de ces données sont accessibles depuis le compte Github de Memo Bank :

<https://github.com/memobank/carbon-footprint/tree/main/financial-institutions>

### 3.4. Prochaines étapes

Afin d'affiner la mesure de l'empreinte carbone de son portefeuille de financement, Memo Bank souhaite désormais demander à ses entreprises financées si elles ont déjà réalisé un bilan carbone ou si elles prévoient de le faire au cours des douze prochains mois. La réalisation d'un bilan carbone ne sera pas un critère nécessaire à l'octroi d'un financement mais deviendra un sujet de discussion entre le chargé d'affaires Memo Bank et l'entreprise cliente. Memo Bank espère ainsi sensibiliser ses clients sur le sujet et s'appuyer sur des données plus fiables pour les prochaines évaluations de son empreinte carbone.